

### **4.3 Epreuve d'entretien à partir d'un dossier**

#### **4.3.1 Rappel du cadre réglementaire**

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;
- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excèdent pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve. Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie) ; coefficient 4.

Dans la conduite de sa réflexion sur la seconde partie, le candidat peut, s'il le juge pertinent, faire référence au document présenté et analysé en première partie. Ce n'est cependant pas une exigence de l'épreuve.

Comme il est indiqué dans la note de présentation de l'épreuve mise en ligne en septembre 2013 sur le site du Ministère de l'Education nationale, il a été décidé que «dans chacune des deux parties de l'épreuve, l'exposé du candidat n'excédera pas quinze minutes».

#### **Remarques générales**

La préparation de l'épreuve doit permettre au candidat d'appréhender le dossier qui lui est soumis à la lumière de la notion ou thématique retenue, afin de procéder à son analyse. Compte tenu de la durée de préparation limitée (deux heures), le jury tient d'abord à rappeler qu'une gestion du temps visant à ce que chacune des deux parties de l'épreuve fasse équitablement l'objet d'un travail de lecture et de réflexion permettra aux candidats de proposer des prestations de qualité homogène pour l'une et l'autre des parties. Nombreux sont les candidats dont le jury perçoit qu'ils se sont entraînés à gérer leur temps en amont de cette épreuve d'admission, et proposent donc des prestations plutôt équilibrées.

Le jury souhaite rappeler par ailleurs que l'entretien a pour but d'aider les candidats à approfondir les pistes de réflexion proposées au cours de l'exposé ou à orienter leur démonstration sur des aspects du dossier non mentionnés au cours de l'exposé, dans le but de valoriser leur prestation.

Le jury a apprécié le fait que de nombreux candidats ont tenu compte des conseils formulés dans le rapport de jury 2015 quant à la gestion du temps. Moins courtes, les prestations ont cette année gagné

en densité et ont fréquemment permis d'accéder à des micro-analyses plus nombreuses et plus abouties.

Enfin, il convient de rappeler que les candidats ont tout intérêt, dans la seconde partie de l'épreuve, à recourir à un vocabulaire spécifique précis ainsi qu'à une bonne connaissance des termes didactiques, afin de nuancer leurs propos et d'accéder à un meilleur niveau d'analyse.

### 4.3.2 Première partie en anglais

#### Les attentes

L'exercice consiste en la présentation et l'analyse d'un document audio ou vidéo, en lien avec la notion ou la thématique retenue pour le dossier. Cette notion ou thématique est explicitement mentionnée sur le sujet remis aux candidats et provient des programmes de collège et de lycée.

En amont du concours, la lecture des textes officiels et des documents développant les notions des programmes (site Eduscol) permettra aux candidats d'aborder celles-ci dans leur polysémie : formulées en français pour l'ensemble des langues vivantes étrangères, elles n'appellent en effet pas tant une traduction qu'une réflexion sur la multitude de perspectives qu'ouvrent les possibilités de traduction. Si l'on peut douter que la notion '*spaces and exchanges*' fasse sens en anglais, il est en revanche évident que les connexions que l'on peut imaginer entre, d'une part, '*place, places, space, spaces, room, inside, outside, the space of a moment, etc.*' et, d'autre part, '*relation(ship), trade off, swap, compensation, communication, transfer, etc.*' permettent de dégager des problématiques («ensemble de problèmes dont les éléments sont liés», Petit Robert de la langue française) hautement signifiantes.

A titre d'exemple, le sujet intitulé '*Jim Harrison dies at 78*' (EED 16, première partie) est un extrait de trois minutes d'un reportage publié le lendemain de la mort de l'auteur, monstre sacré de la littérature américaine ('*a writer's writer*'). Ce reportage s'intéresse moins à sa vie ('*a life in the elements*') qu'à la spécificité de son œuvre, à la fois romanesque et poétique. L'idée selon laquelle '*place is what Jim Harrison's writing is all about*', en regard de l'entrée culturelle du cycle terminal «espaces et échanges», invitait ici à envisager la notion d'espaces dans sa singularité, comme une notion insécable ou indénombrable. En d'autres termes, il s'agissait de mettre en lumière le processus de la création littéraire, qui transmue des lieux pluriels (*places*) et bien réels ('*Montana, Michigan, the arid deserts of the south west...*') en un espace poétique, ce que Jim Harrison nomme lui-même '*an undifferentiated wilderness*'. Les meilleurs candidats auront procédé à l'analyse du document en montrant que si l'on peut considérer Harrison comme un chantre «de l'Amérique profonde et des grands espaces» (extrait de l'article du Petit Robert des noms propres, à disposition des candidats en salle de préparation), il n'en reste pas moins que profondeur et immensité sont ici le résultat d'un va et vient, c'est-à-dire d'un échange, entre intériorité et extériorité, au point que l'environnement et les personnages se fondent en un «topos» ('*I think it was the bear's voice he heard deep inside him, growling low of dark, secret places*'). Le poème '*water*', déclamé par Harrison en conclusion du reportage, va plus loin et montre que le motif poétique au cœur de l'œuvre, à l'image d'une rivière, est un espace animé par une fluctuation constante, un mouvement immuable, cyclique et, en ce sens au moins, circulaire ('*this is a round river and we are her fish, who become water*'). Si l'on revient à la notion, on voit donc, au terme de l'analyse de ce document, que la notion «espaces et échanges» est révélatrice de la complexité du rapport entre l'individu et son environnement. Les candidats qui l'auront remarqué et auront souligné que ce rapport passe en l'occurrence par le langage poétique et symbolique, auront trouvé là matière à enrichir leur analyse de la seconde partie de l'épreuve, proposant un extrait d'une production orale en interaction de quatre élèves de terminale sur le thème '*immigration in the USA*', c'est-à-dire sur un autre type d'échanges, certes, mais dans un espace dont les frontières, tout immuables qu'elles

apparaissent, n'en demeurent pas moins aussi fluctuantes, symboliques et poreuses que celles qu'explore Harrison dans son œuvre.

Trop fréquemment encore, les notions ou problématiques retenues ne sont cependant pas réellement prises en compte par les candidats. Parfois, elles ne sont mentionnées qu'en passant et envisagées de manière extrêmement réductrice. Il est notamment regrettable que face au document sur la célébration d'*Easter rising* (EED12 / lieux et formes du pouvoir), de nombreux candidats se soient contentés de rendre compte des différents lieux de cette célébration, sans envisager que la notion de lieu puisse être vue de manière dynamique, autrement dit, sans rien faire de ce qui, dans ce document, montre que les lieux changent avec le temps, et que les voix de la contestation d'hier finissent par y résonner aujourd'hui avec la force de l'autorité. De façon similaire, il était réducteur de considérer que le lien entre la notion «école et société» et l'extrait du documentaire '*Black Power salute*' (EED1) se limitait au simple fait que l'un des gestes les plus emblématiques de la contre-culture des années 60 soit apparu dans une école : c'était bien du rapport entre école et société qu'il s'agissait, mais d'un rapport dynamique et, littéralement, de coïncidence, révélant à quel point l'école peut être le reflet de la société —lieu d'*inculcation*, ainsi que le souligne Harry Edwards—, tout autant que le lieu où et le moyen par lequel cette société se métamorphose de l'intérieur, grâce à l'éducation.

Le jury déplore qu'il faille bien souvent consacrer une partie de l'entretien à inviter les candidats à problématiser la notion, afin de réorienter leur analyse, quand la vocation de l'entretien est plutôt d'approfondir celle-ci.

### **Analyse et exploitation du document**

Il ne semble pas inutile de rappeler que l'épreuve ne consiste pas en une simple restitution du document, éventuellement assortie de commentaires ponctuels, mais en une analyse structurée et approfondie de celui-ci. L'analyse fera apparaître l'intérêt que présente le document en lien avec la notion ou la thématique retenue ; autrement dit, celui-là viendra illustrer celle-ci autant que celle-ci permettra d'éclairer celui-là. Cela suppose qu'au cours de la préparation de l'épreuve, les candidats se concentrent sur les éléments pertinents du document, qu'ils soient explicites ou implicites, et qu'ils s'appuient sur ces éléments lors de la présentation de leur analyse.

La présentation, quant à elle, doit consister en un discours argumentatif et démonstratif. En d'autres termes, si ce discours se nourrit du document, il doit relier les deux pôles, extérieurs au document, que sont, dans l'introduction, l'ensemble des problèmes révélés par la juxtaposition de la notion et du document (ce qu'on appelle donc, communément une «problématique») et, dans la conclusion, le fruit de la réflexion qu'aura menée le candidat au fil de son analyse. Si le jury n'a pas d'attente formelle en matière d'organisation du propos, il conviendra donc toutefois, afin d'atteindre un niveau d'analyse approfondie, de bâtir un plan, afin de présenter un exposé clair et intellectuellement dynamique.

Le jury souhaite par ailleurs attirer l'attention des candidats sur la nécessité de prendre en compte la spécificité du document. L'écueil majeur serait de se contenter de l'analyser comme s'il s'agissait d'un script. Le repérage des effets de sens produits par le choix du montage audio ou vidéo, la concomitance et/ou la polysémie entre image et contenu sémantique, l'habillage sonore ou encore la prosodie des locuteurs devrait permettre aux candidats de dépasser le seuil critique de la simple description ou du verbatim, c'est-à-dire de la restitution exacte ou paraphrastique du contenu verbal.

Le jury se réjouit du fait que très rares furent les candidats à s'être heurtés à l'écueil d'une utilisation du document sonore ou vidéo à des fins d'exploitation pédagogique. La lecture des rapports précédents aura sans doute permis de clarifier les exigences de l'épreuve en la matière. Il importe en effet non seulement de bien comprendre que la référence au document 1 dans la seconde partie de l'épreuve n'est pas exigible, et qu'elle n'a de sens que si elle vient éclairer l'analyse des acquis et besoins révélés

dans les productions d'élèves, mais surtout de ne pas confondre les attentes de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier (EED) avec celles de l'épreuve de mise en situation professionnelle (EMSP).

EED	EMSP
Un document audio ou vidéo + une notion (programmes des collège et lycée)	Un dossier de 3 documents, rattaché à un niveau (collège ou lycée)
1 <sup>ère</sup> partie : la notion retenue éclaire l'analyse du document.	1 <sup>ère</sup> partie : l'analyse des documents mène à la notion.
2 <sup>ème</sup> partie : le candidat part de productions d'élèves. Sa démarche va donc démarrer en aval du cours et visera à réfléchir sur les acquis et les besoins identifiables dans ces productions, comment consolider les premiers et répondre aux seconds.	2 <sup>ème</sup> partie : le candidat doit envisager des objectifs communicationnels, culturels et linguistiques dans le cadre d'une séquence pédagogique. Sa démarche va démarrer en amont du cours et visera à réfléchir à la manière de favoriser des acquis nouveaux

### Les connaissances

Le jury n'attend pas des candidats des connaissances encyclopédiques et spécialisées, mais plutôt des preuves de bon sens dans le recours aux repères culturels à la fois disciplinaires et généralistes (histoire, civilisation, littérature, arts...) que l'on est en droit d'attendre de tout angliciste se préparant au métier d'enseignant. Au cours de la session 2016 par exemple, les candidats ont notamment été amenés à réfléchir sur l'époque victorienne et la révolution industrielle ('*the children of the revolution*' – EED 13), sur l'évolution des relations entre les différentes strates de la société britannique entre les deux guerres (extraits de *Downton Abbey*—EED 6), sur l'héritage de *Lady Godiva* (EED 17), sur l'héritage sécessionniste dans l'Amérique du 21<sup>ème</sup> siècle (EED 5), autant que sur les mémoires d'un Ecosais devenu vedette de la télévision américaine (EED 4), sur les représentations de l'environnement dans le Bush australien (EED 2), sur le sentiment d'identité au sein de la communauté hispanique en Californie (EED 3) ou sur l'interprétation du premier amendement à l'ère des drones (EED 14). Il faut par ailleurs noter que si tous ces documents sont ou s'avèrent être d'actualité, ils ne proviennent pas tous, loin s'en faut, de la presse anglophone. Il est certes bon qu'un candidat la lise régulièrement, mais il serait malvenu de réduire l'épreuve d'entretien sur dossier à la vérification de la compréhension orale d'un document journalistique.

### Conseils méthodologiques

Le jury conseille aux candidats, au cours de leur préparation, d'utiliser une ou plusieurs feuilles de brouillon lors de la prise de notes sur le contenu du document. Cela leur permettra, dans la phase d'entretien, de s'appuyer sur les repérages effectués pour nourrir leurs réponses aux questions du jury. S'il faut éviter de tomber dans l'écueil qui consiste à effectuer une transcription exhaustive du document, il peut en effet s'avérer utile et intéressant de s'appuyer sur quelques citations clés du document.

Le jury regrette qu'encore trop de candidats ne maîtrisent pas les outils de bases nécessaires à la réalisation de l'exercice. La capacité, par exemple, à organiser le propos logiquement ainsi qu'à mobiliser des verbes de paroles précis dans le rapport d'un discours permet non seulement de rendre

compte du document, donc de le restituer, mais surtout d'en mettre en lumière l'implicite, et de dégager ainsi matière à micro-analyse. Comparons à titre d'exemple les deux énoncés suivants, produits par des candidats dans la première partie de l'EED 5 : "*Roland Martin asked: 'you know what, the Confederacy? You lost !'*" (verbatim) et "*he proceeds to wax ironical about the so-called 'southern pride' in the confederate flag when the latter actually epitomizes a failure*"...

Le jury insiste enfin sur l'importance pour les candidats de bien comprendre ce qu'implique l'économie de l'épreuve : la présentation de l'analyse approfondie d'un document à la lumière d'une notion en seulement quinze minutes implique une densité de propos et un débit de parole tels qu'il leur faut absolument s'être préalablement entraînés.

Jean-Grégoire Royer

